



## Mairie de Saulzet-le-Froid

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE RENDU

Séance du : 22/08/2020 à 10H30  
Lieu : Salle des Fêtes – Saulzet le  
Froid

Les membres du Conseil municipal de la Commune de Saulzet le Froid, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 17/08/2020 conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

### Ordre du jour

- 1) Renouvellement adhésion aux missions relatives à la santé et à la sécurité au travail exercée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme
- 2) Renouvellement adhésion à la mission relative à l'assistance retraite exercée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme
- 3) Ecole de Nébouzat : participation financière commune et participation familles.
- 4) Concessions cimetière : tarif
- 5) Désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) : 1 élu titulaire et 1 élu suppléant
- 6) Désignation d'1 élu pour siéger à la commission intercommunale d'accessibilité
- 7) Désignation de référents au sein de la communauté de commune Dômes Sancy Artense :
  - 1 référent pour suivre l'étude sur la signalétique
  - 1 référent pour suivre l'animation agricole
  - 1 référent pour suivre l'animation forestière et le mode opératoire des dessertes forestières
- 8) Assainissement : amortissement des travaux et des subventions
- 9) Questions diverses

LES PARTICIPANTS	
Présents :	Philippe Guittard, Jérémy Guittard, Carine Fontaine, Martine Chaumet, Colette Guilloud, Patrick Pellissier, Gérard Beudonnat, Carine Gardet, Ophélie Roux, Jérôme Pellissier, Céline Silberberg
Absents représentés :	Aucun
Absents non représentés :	Aucun,
Participants à la réunion :	aucun

---

✓ **Secrétaire de séance**

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'une secrétaire pris dans le sein du Conseil. Carine Gardet est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

---

**1. Retour CR :**

Rajout en séance par le M. Le Maire de la validation du PV du conseil municipal du 29 juillet, envoyé vendredi 21/08.

Diffusion sur site internet de la commune du compte rendu fait.

---

**2. Renouvellement adhésion missions relatives :**

- à la santé et à la sécurité au travail exercée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme
- à l'assistance retraite exercée par le Centre de Gestion Publique Territoriale du Puy-de-Dôme

M. le Maire demande si des oppositions. Non

---

**3. Ecole de Nébouzat : année scolaire 2019/2020**

La municipalité participe financièrement aux frais de scolarité. Il sera demandé aux familles de rembourser la somme qui dépasse le montant de la participation précédemment votée lors du précédent mandat.

Vote : 11 pour – 0 contre – 0 abstention

---

**4. Concession cimetière :**

Augmentation des concessions du cimetière : de nouveaux tarifs ont été votés : 300 € pour la grande concession et 150 € pour la petite, plus les frais annexes à charge de l'acheteur.

Vote: 11 pour – 0 contre – 0 abstention

La durée des concessions a été abordée. Le sujet sera repris à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

---

## 5. Commission Locale d'Evaluation :

M le Maire se propose comme référent et Gérard Beudonnat comme suppléant.

M. le Maire demande si des oppositions : aucune.

---

## 6. Désignation des référents au sein de la communauté de commune Dômes Sancy Artense :

M. le Maire propose les noms suivants :

- Etude signalétique : Céline Silberberg, (gestion de ce dossier dans l'ancien mandat)
- Animation Agricole : Jérôme Pellissier
- Animation forestière : Philippe Guittard (future grosse

actualité) Les 3 conseillers concernés acceptent.

Il rajoute un besoin d'un autre référent sur L'accessibilité et fait appel à volontaire : Martine Chaumet se propose.

---

## 7. Assainissement : amortissement des travaux et subventions :

M. le Maire demande de voter pour la durée d'amortissement du réseau sur la partie travaux et subvention : 35 ou 40 ans.

Besoin d'avoir plus d'éléments, dossier complexe et des hypothèses financières pour décider, l'impact budgétaire est important.

Demande en séance que ce point soit travaillé en commission assainissement avec les conseillers concernés. la référente va proposer une date de réunion.

---

## 8. Questions diverses :

M.le Maire aborde les points suivants :

- Subvention pour la protection du captage. Dernière année pour obtenir une subvention
- Estive de Pessade :

L'autorisation d'exploiter a été accordée au syndicat d'estive de Saulzet-le Froid par la DDT. Une convention de pâturage va être établie et sera proposée à un prochain conseil municipal.

- Situation pour le remplacement de l'employé communal : Jean-Pierre BOYER

- 
- Suite aux questions de conseillers, au prochain conseil municipal les frais de scolarité de l'école d'Aydat seront abordés.

**Autre point non présent à l'ordre du jour :**

Jérémy Guittard intervient sur les poteaux incendies, description de la situation à Espinasse.

